

Rapport du réviseur



Swiss Muaythai League (SMTL)

Rapport du réviseur à l'Assemblée des délégués

Mandat

Conformément aux statuts de la Swiss Muaythai League, j'ai procédé à la vérification des comptes annuels (compte de résultat et bilan) pour l'exercice 2025.

Étendue de la révision

- la vérification des pièces comptables et relevés bancaires (UBS, Twint, Wix, etc.),
- le contrôle de la concordance entre les justificatifs et les enregistrements,
- l'examen de la présentation des comptes selon le modèle Swiss Olympic.

Cette révision a été effectuée de manière restreinte, conformément aux usages de la révision dans les associations sportives, et ne constitue pas un audit complet.

Résultat

Sur la base de mon examen, je n'ai pas constaté d'irrégularité. Les comptes annuels 2025 reflètent de manière fidèle la situation financière de l'association ainsi que les résultats de ses actifs propres.

Toutefois, je relève qu'il manque des entrées relatives aux juges et arbitres concernant les manifestations suivantes :

- FAV, du 3 mai 2025 – CHF 850.–
- Réunion Promotion, du 10 mai 2025 – CHF 1'200.–

Les montants correspondants n'ont pas encore été versés à ce jour, par les organisateurs concernés.

Proposition

- d'approuver les comptes annuels 2025,
- et de donner décharge au Comité directeur pour sa gestion durant cet exercice.

Lieu, date : Neveçy, le 19.02.2026

Le réviseur :

Nom : PITTET

Prénom : Alexandre

Signature : 